

[Nos régions](#)[Connexion](#)[Services](#)

actuChartres

[Dernières actus](#) [Société](#) [Économie](#) [Faits divers](#) [Politique](#) [Loisirs-Culture](#) [Sports](#) [Rugby](#) [Insolite](#) [Planète](#) [Monde](#) [Lifestyle](#) [Enquêtes](#) [Vidéos](#) | [Villes](#) ▾[Enquête. Interdiction du pneu sur les terrains synthétiques : la facture s'annonce salée pour les villes](#) >

✕

[Actu](#) > [Centre-Val de Loire](#)

Médecins étrangers reconnus en France, les hôpitaux du Centre-Val de Loire vont pouvoir souffler

Au regard des récentes mesures prises en direction des médecins étrangers (PADHUE) l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire salue ces mesures sécurisant leurs situations.



Parmi les établissements hospitaliers directement impactés par la sécurisation des médecins étrangers figure le centre hospitalier Victor-Jousselin de Dreux. (©Laurent Rebours)

Par **Laurent REBOURS**

Publié le 24 Jan 24 à 7:34

[Voir mon actu](#)

Actu.fr



Mon actu



Le top

[★ Suivre ActuChartres](#)

Partager

La législation relative aux praticiens à diplôme Hors Union Européenne vient d'évoluer récemment. Elle prévoit la possibilité pour un praticien diplômé hors UE de voir son **exercice médical pleinement reconnu en France** dès lors que ce praticien suit un parcours très exigeant, à savoir un **concours très sélectif** suivi d'une **mobilité en France entière** selon l'ordre de mérite de chaque lauréat.

En [Centre-Val de Loire](#), **plusieurs centaines de médecins** diplômés hors Union Européenne se forment et exercent dans les hôpitaux de la région. Un grand nombre d'entre eux sont lauréats du concours cette année, ce qui implique leur **départ à très court terme de la région**.

Une situation fragilisant les hôpitaux de la région dont Dreux, Chartres...

Une situation qui par conséquent s'annonçait comme « fragilisant fortement les hôpitaux de la région » communique l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire.

[À lire aussi](#)

Dry January, testez les lunettes de simulation d'alcoolémie aux Hôpitaux de Chartres

Et parmi les établissements les plus directement impactés figurent ceux de [Dreux](#), [Chartres](#), [Orléans](#), ou encore Montargis.

Le gouvernement a annoncé hier un assouplissement des règles, qui vont permettre à la fois que les lauréats puissent se maintenir en exercice dans leurs hôpitaux actuels, et qui vont aussi prolonger la possibilité pour les non lauréats de poursuivre leur formation sur place. Nous nous félicitons de ces mesures et félicite également l'ensemble des praticiens et des équipes qui les accompagnent.

Clara de Bort

Directrice générale de l'Agence régional de santé Centre-Val de Loire

Des mesures fortement attendues par les personnels

[Catherine Vautrin](#), ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, a donc annoncé ce **lundi 22 janvier 2024** des mesures visant à **garantir et sécuriser la situation des praticiens** ayant un diplôme hors Union européenne (PADHUE), à la fois pour les candidats ayant reçu les épreuves de vérification des connaissances (EVC) et pour ceux ayant échoué.

[À lire aussi](#)

Un jeune Indien de 19 ans, apprenti au CFA près de Chartres menacé d'expulsion

« Des mesures fortement attendues par tous les acteurs concernés dans notre région (médecins PADHUE, leurs collègues et les personnels des hôpitaux où ils exercent, élus, etc.) » relève encore Clara de Bort.

Dans notre région, 91 places étaient ouvertes au concours national. 226 praticiens ont présenté le concours et 114 praticiens ont été lauréats des EVC soit un taux de réussite très élevé. La décision prise par le gouvernement de maintenir des lauréats en poste plutôt que d'organiser une affectation au niveau national par ordre de mérite est une décision majeure pour le Centre-Val de Loire.

Clara de Bort

Le fait d'avoir **114 lauréats** démontre « la qualité de préparation aux épreuves réalisée au sein des établissements » ajoute encore la représentante de l'ARS qui félicite l'ensemble de ces lauréats et toutes les équipes qui les ont entraînés.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Pour les PADHUE qui ont échoué cette année aux épreuves de vérification des connaissances, le fait de **ne pas être obligés de partir de leur établissement** est véritablement **une nouvelle chance** pour eux comme pour les établissements. Ils vont ainsi pouvoir continuer à s'y former afin de pouvoir de nouveau passer l'examen. L'ARS les encourage d'ailleurs à persévérer dans cette voie et dit faire confiance aux équipes hospitalières qui les accompagneront.

La décision ministérielle est une excellente nouvelle. Elle témoigne d'une part de la confiance accordée aux établissements qui accompagnent les médecins PADHUE dans leurs parcours. Elle offre de nouvelles perspectives aux PADHUE ayant échoué aux épreuves afin qu'ils persévèrent dans leur projet.

Clara de Bort

La directrice générale de l'ARS ajoute au passage que cette évolution « permet enfin de **maintenir la stabilité des équipes hospitalières**, dans des services parfois en tension qui ont besoin de l'ensemble des professionnels disponibles pour assurer **des soins de qualité aux usagers** ».

#Hôpital

#Médecins

#Santé

Suivez toute l'actualité de vos villes et médias favoris en vous inscrivant à [Mon Actu](#).

Partagez



✉ Découvrez les newsletters

Ailleurs sur le web

Propriétaire de maison né après 1951 ? Plus besoin d'acheter de panneaux solaires

Aides Énergies Vertes | Sponsorisé

C'est voté ! Le photovoltaïque est subventionné à une condition : être propriétaire

Actu.fr

Mon actu

Le top

Partager